PAIE

Paie dans le BTP : traiter les spécificités, calculer et contrôler les bulletins

La paie du bâtiment et des travaux publics cumule des règles que l'on ne rencontre nulle part ailleurs. Indemnités de déplacement caisse de congés payés régime des intempéries et suivi des heures de chantier obéissent chacun à des conditions précises. Un gestionnaire venu d'un autre secteur découvre ces mécanismes en cours de route. Ces 14 heures traitent la paie du BTP dans son ensemble. Le participant calcule les indemnités de déplacement et de repas traite les heures de chantier et les périodes d'intempéries suit la relation avec la caisse de congés payés puis contrôle un bulletin d'ouvrier et un bulletin de personnel encadrant.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 849 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie des entreprises du bâtiment et des travaux publics assistants ressources humaines et collaborateurs de cabinet comptable.

PRÉREQUIS
Connaître les mécanismes de base du bulletin de paie.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les règles conventionnelles applicables au salarié du BTP
- Calculer les indemnités de déplacement et de repas
- Traiter les heures de chantier et les périodes d'intempéries
- Gérer la relation avec la caisse de congés payés du secteur
- Contrôler un bulletin d'ouvrier et un bulletin de personnel encadrant

03 Programme détaillé

M1 Cadre conventionnel du BTP

- Savoir quel texte s'applique
- Catégories d'ouvriers d'employés et de personnel d'encadrement
- Repérage du texte conventionnel applicable à l'entreprise
- Classification et minima de rémunération
- Incidence de la catégorie sur les éléments de paie
- À retenir : La catégorie du salarié commande la plupart des règles de paie propres au secteur.

M2 Temps de travail et indemnités de déplacement

- La paie au rythme du chantier
- Décompte des heures de chantier et des heures de route
- Indemnités de trajet de transport et de repas
- Conditions d'attribution selon la zone et le déplacement
- Traitement social des indemnités versées
- Cas pratique : Les participants calculent les indemnités de déplacement d'une semaine de chantier.

M3 Intempéries et absences du secteur

- Payer quand le chantier s'arrête
- Conditions d'ouverture du régime des intempéries
- Décompte des heures indemnisables et traitement en paie
- Arrêts de travail et maintien de salaire
- Suivi des compteurs d'heures et des récupérations
- Atelier : Chaque participant traite une période d'arrêt de chantier pour intempéries sur un bulletin.

M4 Caisse de congés payés et contrôles

- Boucler le cycle propre au secteur
- Affiliation déclarations et cotisations à la caisse
- Traitement des congés en paie et sur le bulletin
- Entrées et départs en cours de période de référence
- Contrôle du bulletin et concordance avec les déclarations
- Mise en situation : Les participants contrôlent un bulletin d'ouvrier et corrigent les écarts relevés.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 849 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr